



Département de la GIRONDE

Arrondissement de Blaye

MAIRIE

CUBZAC LES PONTS

33240 CUBZAC LES PONTS

Téléphone : 05 57 43 02 11

Télécopie : 05 57 43 92 47

Email : mairie@cubzaclesponts.fr

Site : www.mairie-cubzaclesponts.com

Envoyé en préfecture le 24/06/2026

Reçu en préfecture le 24/06/2026

Publié le

S²LOW

ID : 033-213301435-20260618-DC2026_13-DE

Décision du Maire n° DC2026-13

Jeudi 18 juin 2026

DECISION RELATIVE A LA PASSATION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN VEHICULE AVEC LA CDC DU GRAND CUBZAGUAIS

Vu la délibération du Conseil Municipal n°2026-024 portant sur les délégations du conseil municipal au Maire de certaines de ses attributions,

DECIDE

- ARTICLE 1 -** De signer une convention de mise à disposition d'un véhicule avec la Communauté de Communes du Grand Cubzaguais. Cette convention consiste à mettre à disposition de la commune un véhicule de type utilitaire pour du transport de matériel du 18 juin au 29 juin 2026.
- ARTICLE 2 -** Cette mise à disposition est à titre gratuit. Le nettoyage intérieur, le carburant et les franchises d'assurance sont à la charge de la commune.
- ARTICLE 3 -** La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa notification et de sa réception par le représentant de l'Etat.
- ARTICLE 4 -** Le Maire est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera transmise à :
- Madame la Sous-Préfète de BLAYE,
 - Aux intéressés.

et portée à l'ordre du jour de la prochaine réunion du conseil municipal.

Le Maire,


Maribel SOARES

